

LOU CANT DE L'AUBO

Bulletin trimestriel de Saint Sauveur de Cruzières

N°41 juillet 2021

Le bulletin est édité par la municipalité de St Sauveur de Cruzières. ☎ 04 75 39 30 55

mairie.saintsauveurdecruzières@wanadoo.fr

Site Internet : www.saintsauveurdecruzières.fr

Facebook : commune de Saint Sauveur de Cruzières

Chargées de communication : FAIVRE Catherine,
JOUBERT Anne-Laure

ASSOCIATION « RAYON DE SOLEIL »

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 2 mars 2021. Tous les membres du Bureau et du Conseil d'Administration ont été élus à l'unanimité avec, pour le Bureau :

Présidente /Elvira HENNART

Vice-Président/Daniel EMMANUELLI

Trésorier/ Serge DELLIERE

Secrétaire/ Yolande LAVAL

Nous avons voté pour l'adhésion 2021, à titre exceptionnel, un montant de 5 € pour le Club et 10 € pour les nouveaux adhérents. Nous reprenons avec un repas au restaurant du Camping de la Claysses chez Gérald VEZON le lundi 14 juin 2021. Toutes nos activités recommenceront, si la situation sanitaire le permet en début de septembre 2021, avec :

Tous les mardis après-midi à 13 H 30 à la salle des Associations jeux de belote et le 2^{ème} mardi de chaque mois notre petit loto.

Tous les vendredis : jeux de société ou jeux de mots.

Le Conseil Départemental offre aux séniors du Club une journée verte au Lac de Saint Martial en Ardèche le 23 septembre 2021.

Nous avons déjà réservé la date du 14 Novembre 2021 pour notre grand LOTO annuel à la salle polyculturelle.

Le loto INTER CLUB est organisé, cette année, par Saint Sauveur de Cruzières le 29 juillet 2021 à BARJAC.

Passez de bonnes vacances.

A bientôt !

La Présidente : Elvira HENNART (Tél. 04 75 39 01 62)

DÉCÈS

CHAMPETIER Bruno, François décédé le 13 avril 2021 à Alès.

Sincères condoléances à sa famille.

VENTE sur soumission cachetée

Camion Citroën Jumper (VF7232K5215158273)
Energie Gazole. Mise en circulation le 04/10/1995.

Mise en vente par la commune de St Sauveur de Cruzières, sur la base d'un prix minimum de 2500.00€ (Deux mille cinq cents euros).

La vente a lieu sur soumission cachetée contenant une offre chiffrée d'acquiescer le dit-camion dont le contrôle technique est valide pour 2 ans.

Le véhicule sera visible sur simple demande.

Le pli cacheté devra être déposé à la mairie de St Sauveur de Cruzières, avant le 30 juillet 2021, dans une urne dont une clé sera donnée au premier déposant et l'autre conservée en mairie.

L'ouverture de l'urne sera réalisée en présence du Maire, d'un Adjoint, d'un Conseiller municipal et du premier déposant qui dresseront un procès-verbal des différentes offres.

Le Maire procédera ensuite à la cession de ce véhicule au plus offrant, conformément à la délibération N°36.2020 du 25 Août 2020 (de décider l'aliénation de gré à gré de bien mobilier jusqu'à 4600€).

Cette vente sera affichée en mairie et publiée dans Lou Cant de l'Aubo et sur le site Facebook de la commune.

Christophe CHAMPETIER

ECOLES

En cette fin d'année, les élèves de l'école primaire sont initiés à l'escrime avec le maître d'arme Alexandre VANOTTI, le jeudi après-midi. Ils apprennent les règles de ce jeu et l'utilisation du fleuret, une des trois armes utilisées en escrime.

Les enfants ont aussi pu assister à un spectacle de cirque "Le petit jongleur de planètes" présenté par Ghislain FOULON. Ce spectacle s'est bien intégré dans un des projets de la classe car les élèves ont travaillé sur le Petit Prince et sur le système solaire.

Une sortie de fin d'année a eu lieu le vendredi 25 juin au château de Largentière où les enfants ont découvert la vie civile et la vie militaire au Moyen-Âge avant de partir pour les grandes vacances le mardi 6 juillet ! Linda ADRIEN



AGENDA DES FESTIVITÉS ESTIVALES 2021

Ces manifestations ont lieu sur la Place Joseph Blancher

Vendredi 2 juillet	ACCA	20h30 Distribution des cartes (local chasse)
Samedi 3 juillet	Les écoles	11h00 Animations des enfants 12h30 Repas 15h00 Concours de boules + Pêche à la truite
Vendredi 9 juillet	Les Joyeux Marcassins	22h30 Bal
Samedi 10 juillet		15h00 Concours de boules 21h00 Repas 22h30 Bal
Vendredi 16 juillet	Éveil Sportif	17h00 Tournée des gâteaux
Samedi 17 juillet		10h00 Tournée des gâteaux
Vendredi 23 juillet	Éveil Sportif	Fête du foot
Samedi 24 juillet		Programme à venir
Dimanche 25 juillet		
Samedi 31 juillet	Les Joyeux Marcassins	22h30 Soirée Mousse
Vendredi 13 août	ACCA	20h30 Distribution des cartes (local chasse)
Jeudi 26 août	Commission Culture	18h30 Visite autour des croix et des ponts
Samedi 11 septembre	Commission culture	10h00 Exposition d'artistes locaux (salle polyculturelle)
Dimanche 12 septembre		10h00 Exposition d'artistes locaux (salle polyculturelle)

Toutes ces manifestations seront soumises à la réglementation covid et susceptibles d'être annulées.
Les dates entre le 10 juillet et le 8 août restent à confirmer.

Le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 12 juillet au vendredi 16 juillet inclus,
et du lundi 16 août au vendredi 20 août inclus.

COMMISSION CULTURE

La commission culture organise pour la rentrée les 11 et 12 septembre une exposition à la salle polyculturelle des artistes amateurs et artisans d'art de la commune et des villages alentours.
Ouvert le samedi de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 18h
Buvette et sketches de la troupe Rocambolissimo.
Nous vous attendons nombreux.
Les artistes et artisans d'art doivent s'inscrire en mairie avant le 14 juillet.

ROCAMBOLISSIMO

Nous serons présents parmi les exposants artistes amateurs aux deux journées de rentrée festive à la salle polyculturelle, les **11 et 12 septembre**. Pour l'occasion nous puiserons, dans notre stock de sketches absurdes et rigolos. Mini-spectacles à voir les 2 jours à 11h, 15h et 17h en extérieur.

Puis le **9 octobre**, à la salle polyculturelle, 20h30, Rocambolissimo présentera son nouveau spectacle : Deux comédies, deux auteurs, Jules Renard et Anton Tchekhov
ou

L'art de la séduction en mode Franco-Russe

Nous serons très heureux de vous retrouver après ces longs mois sans théâtre.

Nous vous souhaitons un bel été.

BALADE CULTURELLE

Visite vagabonde autour des Croix et ponts de St Sauveur jeudi 26 août.
Rendez-vous à 18 h devant la boulangerie.
Durée de la déambulation 2h.
La visite se terminera sur la place Joseph Blancher par un pique-nique partagé. Un verre de l'amitié sera offert par la mairie.
Réservation obligatoire (limité à 30 personnes) auprès de la mairie au 04 75 39 30 55 et courriel.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque reste ouverte tout l'été aux horaires habituels :
Mercredi : 16 - 18 heures
Samedi : 10 - 12 heures.
Des nouveautés vous attendent et sont à savourer.
Passez nous voir.

Bel été à toutes et tous.

L'équipe des bénévoles

DÉMATÉRIALISATION DE LOU CANT DE L'AUBO

Nous vous rappelons que dans un souci de réduction de notre impact écologique, nous proposons aux habitants disposant d'une connexion Internet et qui seraient intéressés, d'envoyer sous forme numérique le petit journal communal. Merci de vous inscrire en envoyant un mail à :
cdelaunuzun.mairiestsauveur@gmail.com

en précisant votre nom, votre quartier ainsi que l'adresse de messagerie sur laquelle vous souhaitez le recevoir (si elle diffère). Ce format dématérialisé pourrait être mis en place cette année. Bien entendu le format papier persistera pour tous ceux qui ne se seront pas manifestés.

REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés, maintes fois reporté depuis le mois de janvier, est programmé à la salle polyculturelle le

Samedi 18 septembre 2021 à 12h

Les personnes âgées de 65 ans au moins le jour du repas (ou conjoint d'un ayant droit) et inscrites sur les listes électorales de la commune, seront conviées par courrier individuel exposant les modalités.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2021 à 18h30

Étaient présents : CHAMPETIER Christophe, CARRERES Thierry, CHAMPETIER Robert, CHOLLET Floriane, DELAUZUN Corinne, DUCROS Adeline, FAIVRE Catherine, GODET Cécile, JOUBERT Anne-Laure, MOLLARD David, TEISSIER Guillaume, VEZON Gérald, ZAMORA Julie.

Absents, excusés : GARCIA Malorie (donne pouvoir à DUCROS Adeline) PAYAN Jean-Christophe (donne pouvoir à CHAMPETIER Christophe).

Secrétaire de séance : FAIVRE Catherine

1°) Présentation et choix de l'architecte suite à l'appel d'offres (projet école)

Le Maire présente au Conseil Municipal l'étude d'impact établie par M. CHABAS, Trésorier, favorable à ce projet. Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour lancer le projet école.

Le résultat de la commission d'appel d'offres qui a fait l'analyse portant sur le choix du Cabinet d'architecture afin de réaliser la maîtrise d'ouvrage de la future école est présenté.

Trois cabinets ont déposé une candidature valide sur achat public.com :

AGERON et YOT, Architectes – 07 Vagnas
HB MORE – 30 Nîmes
LINK – 69 Lyon

Suite à l'analyse, la commission d'appel d'offres propose de choisir le cabinet AGERON et YOT qui a obtenu la meilleure note selon les modalités fixées dans l'appel d'offres.

Le Conseil Municipal décide de mandater le cabinet AGERON et YOT pour assurer la maîtrise d'ouvrage de la future école publique et autorise le Maire à entreprendre toutes les démarches administratives.

Délibération votée à l'unanimité.

2°) Compétence Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le Maire rappelle que la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) prévoit le transfert aux communautés de communes et d'agglomération de la compétence en matière d'urbanisme.

Toutefois, il peut être dérogé à ce transfert si 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population de l'établissement public de coopération s'y opposent par délibération.

Le Maire propose de s'opposer au transfert de compétence en matière d'urbanisme.

Délibération votée à l'unanimité.

3°) Achat d'une parcelle au Syndicat des Eaux de Barjac

Le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'achat d'une partie de la parcelle cadastrée A 2499 lieu-dit « Le Castel » appartenant au Syndicat des Eaux de Barjac, ce qui permettra à la commune de réaliser un retournement en toute sécurité, d'offrir aux usagers un point de vue remarquable et d'installer des ruches dans un but pédagogique.

L'achat de ce terrain d'une superficie de 6 a 13 ca est proposé au prix de 100,00 €.

Le Conseil Municipal approuve le projet d'achat de cette parcelle et autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

Délibération votée à l'unanimité.

4°) Organisation du bureau de vote et vaccination pour les élections

Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la circulaire du Ministère de l'Intérieur du 28 Avril 2021, ayant pour objet l'organisation matérielle et le déroulement des élections départementales et régionales des 20 et 27 Juin 2021.

Un tableau des permanences est établi entre les conseillers municipaux, les membres de la Commission des listes électorales et des volontaires.

Toute personne qui participe à la tenue du bureau pourra être vaccinée en priorité.

5°) Questions diverses

Courriers reçus :

- La Région Auvergne-Rhône-Alpes : accord de subvention de 13 922,00 € pour la mise en place de l'adressage communal (50 %) ; accord de subvention de 5 554,00 € pour la réfection de la toiture de la Chapelle St Geniès (50 %),
- Le Département : versement de la subvention de 5 250,00 € (50 % de l'isolation) concernant l'isolation et la rénovation de l'appartement au-dessus de l'école publique,
- Syndicat ABCèze : projet d'implantation de panneaux pédagogiques (intérêts, richesses, préservation et gestion de nos cours d'eau, épisodes cévenols, sécheresses estivales...) Le Conseil propose de mettre ces panneaux au départ des sentiers de randonnées,
- M. GENARD Freddy : problème de voisinage, quartier Les Felgères.

Travaux :

- Un panneau indiquant St Sauveur a été installé à St Jean de Maruéjols par le Département,
- Travaux de réfection de voirie entre St Sauveur-St André par le Département,
- Projet de suppression de 7 poteaux téléphoniques à l'entrée du village, vers le local technique, en même temps que l'enfouissement quartier La Rivière.

Infos :

- Conditions pour l'inscription sur les listes électorales pour les élections des 20 et 27 Juin,
- Pavoisement des édifices publics les 8, 9 et 10 Mai,
- Problème de rayures sur un véhicule garé à la boulangerie,
- Michel BARBOT a repris son emploi ce jour après un arrêt maladie d'un an, à mi-temps thérapeutique,
- Projet de vidéo protection avec la Gendarmerie. Fin de séance 20h.

Antenne relais : Nous vous informons que le DIM (Dossier Information Mairie) ainsi que le DS (Dossier de Simulation) nous ont été transmis par les sociétés TDF et Orange pour consultation aux habitants.

Remarque : Cette nouvelle implantation concerne une parcelle privée d'un administré de la commune. La mairie n'est pas porteuse du projet.